

DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

BUREAU DU DIRECTEUR DIOCESAIN

Téléphone : 23.24.20

Mél : kevin.paillandi@ddec.nc

Nouméa, le 03 Février 2026

N/Réf. : 4412/2026-02/CDD/MVA/KP/13



1/3

LETTER OUVERTE AUX FAMILLES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE, A LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE, AUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Chers Parents, Chers collègues, Mesdames et Messieurs les représentants et partenaires institutionnels,

Depuis plusieurs années, notre réseau d'établissements est confronté à une évolution profonde de son environnement : baisse démographique, diminution significative et durable des contributions publiques, et dégradation des modes de financement des fonctions d'accueil. Malgré l'engagement constant des équipes et la mise en œuvre de nombreuses mesures d'économies depuis 2018, l'équilibre financier de nos structures est aujourd'hui gravement fragilisé.

Des efforts engagés depuis plusieurs années

Les efforts consentis en interne ont été importants : réorganisations des services, non-remplacement de départs à la retraite, maîtrise stricte des dépenses, augmentations des prestations facturées aux familles et renforcement des procédures de recouvrement des impayés. Ces leviers ont permis de retarder des décisions difficiles mais ils ont désormais atteint leurs limites. Il n'y a plus d'autre choix que de réduire la masse salariale des personnels titulaires.

Un cadre financier profondément dégradé

Entre 2019 et 2025, les contributions publiques ont diminué de plus de 800 millions de F CFP. La mise en œuvre de la délibération n°360, bien qu'elle ait clarifié certains principes de financement, n'a pas permis de compenser les charges réelles supportées, notamment pour les fonctions d'accueil, de restauration et d'hébergement.

Force est de constater que malgré toutes les alertes lancées et les mobilisations menées, les promesses reçues des plus hautes instances de la Nouvelle-Calédonie n'ont pas été tenues.

En effet, le 17 décembre 2025 les élus du Congrès ont voté le renouvellement à l'identique des taux plafond de référence qui déterminent le calcul des contributions apportées dans le cadre de la délibération n°360.

Des décisions lourdes et incontournables

C'est dans ce contexte contraint que la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique a été conduite à engager un **plan de licenciement collectif à motif économique**, présenté et débattu avec les représentants du personnel entre le 19 décembre 2025 et le 12 janvier 2026. Si cette annonce apparaît comme très tardive à l'approche de la rentrée scolaire 2026, elle s'explique par la nécessité stricte de respecter en la matière les dispositions du Code du travail de la Nouvelle-Calédonie.

Cette situation conduit la DDEC à s'engager dans une restructuration et une réorganisation importante de ses missions pour préserver son existence même.

Des évolutions de structures dès la rentrée 2026

Ces décisions auront des conséquences concrètes sur l'organisation de notre Institution :

- **Fermeture et recalibrage des capacités d'accueil dans les résidences scolaires :**
 - Les résidences scolaires suivantes seront fermées à la rentrée 2026
 - La résidence scolaire du collège Jean Baptiste Vigouroux (Poindimié)
 - La résidence scolaire du collège Hippolyte Bonou (Pouébo)
 - La résidence scolaire du Foyer Saint Jean (Bourail)
 - La résidence scolaire du collège Saint Dominique Savio (La Foa)
 - La résidence scolaire du Foyer Saint Léon (Païta)
 - Le fonctionnement des résidences suivantes sera ajusté comme suit :
 - La résidence scolaire du collège de Hnathalo (Lifou) : 48 places mixtes, fermée le dimanche soir,
 - La résidence scolaire du collège Guillaume Douarre (Ouvéa) : 48 places mixtes, fermée le dimanche soir,
 - La résidence scolaire du LP Père Guéneau (Bourail) : 135 places garçons, ouverte le dimanche soir,
 - La résidence scolaire du LP François d'Assise (Bourail) : 135 places filles, ouverte le dimanche soir,
 - La résidence scolaire du LP Champagnat (Païta) : 135 places garçons, ouverte le dimanche soir,
 - La résidence scolaire du LP Saint Jean XXIII (Païta) : 135 places filles, ouverte le dimanche soir,
 - La résidence scolaire du lycée Blaise Pascal (Nouméa) : 80 places mixtes, ouverte le dimanche soir.
- **Fermeture ou arrêt de fonctionnement de micro-cantines** dans les écoles où le très petit nombre de repas servis ne permet plus un fonctionnement économiquement soutenable. Seront donc fermées à la rentrée 2026 :
 - La cantine de l'école catholique de Hunétë (Lifou)
 - La cantine de l'école catholique de Nindhia (Houailou)
 - La cantine de l'école catholique de Téouty (Ponérihouen)
 - La cantine de l'école catholique d'Ometteux (Poindimié)
 - La cantine de l'école catholique de Touho (Touho)
 - La cantine de l'école catholique de Ouaré (Hienghène)
 - La cantine de l'école catholique Saint Joseph d'Arama (Poum)

Pour ces établissements, des solutions seront recherchées localement dans l'intérêt des enfants.

Ces ajustements ont été pensés pour limiter autant que possible l'impact sur les élèves et garantir la continuité pédagogique, tout en tenant compte des contraintes budgétaires imposées que nous subissons.

Une responsabilité collective et un dialogue maintenu

Nous mesurons pleinement l'inquiétude et les interrogations que ces annonces peuvent susciter. Elles touchent des femmes et des hommes engagés, ainsi que des communautés éducatives profondément attachées à leurs établissements. Ces décisions n'ont été prises ni à la légère, ni par renoncement, mais en responsabilité.

Le dialogue avec les représentants du personnel se poursuit, tout comme les échanges avec les partenaires institutionnels, afin d'explorer toutes les marges de manœuvre possibles et d'envisager, lorsque les conditions le permettront, des ajustements ou des mesures complémentaires.

Dans les jours prochains, nous irons à la rencontre des communautés éducatives concernées par ces mesures. Nous restons convaincus que la transparence, l'écoute et la mobilisation collective sont les seules voies pour traverser cette période difficile. Avec l'aide de tous, nous traverserons ces turbulences.

Nous reconnaissons que ces décisions sont difficiles et inédites dans l'Histoire de l'Enseignement catholique. Nos pensées vont avant tout vers nos personnels et leur famille. Cependant, chacun doit être convaincu que l'existence même de l'Enseignement catholique en dépend.

3/3

Nous remercions l'ensemble des familles, des personnels et nos différents partenaires pour leur compréhension, leur engagement au service des élèves et leur confiance maintenue en l'Enseignement catholique de Nouvelle-Calédonie.

Avec courage et détermination, nous poursuivrons notre mission.

